

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 0041918

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

26699

Société : Royal Air Maroc

Matricule : 2170

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMZA KHADIJA

Date de naissance : 24.11.1953

Adresse : Res. Attadameur Rue 1 N° 80 App. 6 El Qulfa
Casablanca

Tél. : 0666499595

Total des frais engagés : 300 DH + 367.60 DH

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22.12.2020

Nom et prénom du malade : HAMZA KHADIJA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection psychiatrique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22.12.2020

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° P19-041918

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 2170

Nom de l'adhérent(e) : HAMZA KH.

Total des frais engagés : 300 DH + 367.60 DH

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/12/20	CNPsy		300	<p>Dr. Selma RACHIDI Psychiatre 223, Bd. Abderrahmane Ben Attia Charles Nabbou, 4^{me} Etage N°26 Casablanca. Maroc Tél : 0522 48 27 57 0668 21 88 60</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Mme Amina EL OUAÏD Pharmacien PHARMACEUTIQUE D'ANZAANE Route de Casablanca 25 09 78	22/02/2020	364,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
P	

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr. Selma RACHIDI

Spécialiste en PSYCHIATRIE

Addictologie

Psychothérapie

Ancien médecin interne au CHU Erasme de BRUXELLES

Ancien médecin au CPU Ibn Rochd de CASABLANCA



د. سلمى رشيدى

أخصائية في طب النفس

علاج الإدمان

العلاج بالجلسات

طبية سابقة بمستشفى ارازم - بروكسل

طبية سابقة بمستشفى ابن رشد - الدار البيضاء

LOT 192013 I
EXP 09 2022
PPV 35.70

ORDONNANCE

Casablanca le : 22.02.2020

189,10 Mme HAMZA Khadija
71,40 x 2

1/ Tuneluz 20 mg

1 - 0

35,70 puis 1 - 0 -

2/ Alpraz 0,5 mg

1 boite
Mme Amal EL QARBAJ BAHRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
47 Boulevard Ibn Anzarane
Tél 0522 25 89 78 - Casablanca
N° 20841

0 fait 3 semaines

0 1/2 à maintenir.

1 boite
Mme Amal EL QARBAJ BAHRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
47 Boulevard Ibn Anzarane
Tél 0522 25 89 78 - Casablanca

au besoin

PPV 71DH40

EXP 10/20

LOT 17N077

189,10

Mme Amal EL QARBAJ BAHRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
47 Boulevard Ibn Anzarane
Tél 0522 25 89 78 - Casablanca

LOT 18N128 EXP. 11/21
PPV 71DH40

Dr. Selma RACHIDI
Psychiatre
223, Bd. Abdelmoumen, angle Place Charles Nicole, 4ème étage N° 26
Casablanca - Maroc
Tél.: 0522 48 27 57 / 0668 21 88 60 - : selma.rachidi@gmail.com

au de 3 mois.

364,60

223, Boulevard Abdelmoumen, angle place Charles Nicole, 4ème étage N° 26
Casablanca, Maroc

0522 48 27 57 / 0668 21 88 60 - : selma.rachidi@gmail.com